



Chambre
Nationale
de la
Batellerie
Artisanale



Communes du Canal
des Deux Mers



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LA PROMOTION DU TOURISME FLUVIAL

SEINE-NORD
DÉVELOPPEMENT
CELLULE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



Les Canalous



Comité Régional du
Tourisme Fluvial
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



Communiqué de presse
16 janvier 2017

AGIR POUR LE FLUVIAL :

les acteurs et les défenseurs du fluvial tirent la sonnette d'alarme et annoncent une mobilisation pour 2017

Les usagers du réseau fluvial évoluent dans un environnement de plus en plus critique : dégradation des conditions de navigation, affaiblissement du maillage territorial, menace de fermetures d'une partie des canaux et baisse de niveau de services. Cette situation occasionne une perte considérable d'attractivité pour les activités à la fois de transport (baisse des volumes transportés, perte de marchés) et de loisirs qui se déroulent sur l'ensemble des voies navigables de France.

À l'initiative de la Chambre nationale de la batellerie artisanale, de nombreux partenaires ont décidé d'interpeller conjointement les pouvoirs publics sous le collectif « Agir pour le fluvial ».

Agir pour le fluvial demande que l'Europe, l'État et les collectivités territoriales opèrent, immédiatement et fermement, des choix budgétaires ambitieux en matière d'investissement d'infrastructures sur les voies françaises à petit gabarit.

Les ressources d'investissements du principal gestionnaire du réseau fluvial, Voies navigables de France (VNF) se tarissent. En cinq ans, VNF a perdu un quart de ses ressources d'investissements, expliqué notamment par la nette diminution des subventions en provenance de l'Union européenne et des collectivités territoriales, moins 35 %, finançant les opérations d'infrastructure et de développement.

Mécaniquement, les investissements affectés aux infrastructures ont reculé d'un quart ces dernières années, affectant directement la qualité du réseau fluvial. Dans le détail, les

Contact Presse :
Vanessa Girardeau
01.43.15.91.57 / contact@cnbafluvial.fr
43 rue de la Brèche aux loups - 75012 Paris

investissements dédiés à la restauration des voies à grand gabarit ont été divisés quasiment par deux ; ceux affectés aux voies à petit gabarit irriguant le grand gabarit, ont été divisés par quatre, quant à ceux du réseau secondaire à fréquentation touristique saisonnière, ils demeurent très insuffisants au regard de l'ampleur des travaux à mener.

L'état du réseau ne répond pas aux besoins des usagers qui l'empruntent. Il est temps de disposer d'un réseau fluvial moderne et fiable pour favoriser les liaisons inter-bassins et accompagner les politiques de report modal du routier vers le fluvial afin de désengorger les axes routiers ; pour développer les filières d'avenir telle que la logistique urbaine fluviale et enfin, pour accompagner les villes vers le tourisme fluvial, la plaisance et les activités annexes en plein essor liées à la fréquentation des chemins de halage (véloroutes et voies vertes).

Dans un contexte où les préoccupations environnementales et économiques sont au cœur des politiques publiques, des engagements doivent être pris de manière urgente pour soutenir l'investissement public en matière d'infrastructures fluviales.

Le réseau fluvial est porteur d'un formidable potentiel de création d'activités économiques, de création d'emplois directs et indirects, de développement territorial et d'activités touristiques.

AGIR POUR LE FLUVIAL :

Les usagers de la voie d'eau, regroupant les transporteurs de marchandises et de passagers, les logisticiens, les associations de plaisanciers, ainsi que les organisations favorables à la revitalisation des canaux ou encore promoteurs du transport fluvial ont décidé de se regrouper pour faire entendre leur voix. Ensemble, ils entament une campagne de promotion des canaux et la réalisation d'actions communes de lobbying et de prises de paroles partagées.

Ce collectif regroupe : la Chambre nationale de la batellerie artisanale - CNBA, l'Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures - ANPEI, l'Association des communes riveraines du canal des Deux Mers, l'Association des Plaisanciers du Port de Roanne, l'Association pour le développement et la promotion du tourisme fluvial, l'Association Saône Rhin Europe, l'Association Seine Nord Développement, l'Association Toulousaine des Usagers de la Voie d'Eau - ATUVE, Binnenvaart Logistiek Nederland - BLN, Canalous Group, CFNR Transport Rhenus, le Comité régional du tourisme fluvial de Bourgogne Franche Comté, le Consortium International pour le développement des voies navigables, Croisi-europe, Croisières touristiques Françaises, DBA - The Barge Association, l'Entente des canaux du centre France, EQIOM France logistique Est, Europe Boat Trading, Europese Logistieke Vervoerders - ELV, Giocanti Multimodal, La Glissoire, l'Organisation Européenne des Bateliers - OEB, Péniche hôtel Tango, Promofluvia, la SCAT, la SCOP Alizarine, Terres du Sud, l'Union des chargeurs de Lorraine, l'Union des entreprises de transport et de logistique de France - TLF et Vivre le canal.

Contact Presse :

Vanessa Girardeau

01.43.15.91.57 / contact@cnbafluvial.fr

43 rue de la Brèche aux loups - 75012 Paris